

1 jours - 7 heures

Formateur Référent : Romain TOURREAU

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Voir les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques
- Mettre à jour les connaissances du personnel habilité et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- Réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées
- Mettre en application la nouvelle norme NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations NON électriques dans des locaux réservés aux électriciens
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Documentation remise aux stagiaires.
Aide-mémoire, support de cours.
Démonstrations pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Programme conforme aux recommandations de la CRAM Centre.
- Une partie pratique d'une demi-journée avec un test d'évaluation confirmera la possibilité à l'employeur d'habiliter son personne.
- Si une personne ne réussit pas le test, le formateur avisera son responsable.

ÉVALUATION & ATTESTATION des COMPÉTENCES :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention de l'attestation de l'habilitation électrique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) expert certifié et agréé par le réseau ED5
CDO FORMATION



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
FRANCE METROPOLITAINE



10 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC :
TOUTE PERSONNE CHARGÉE
D'ASSURER DES TRAVAUX

ELÉMENTAIRES OU UNE NOTE DE
SERVICE SUR TOUT OU PARTIE
D'UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE EN
EXPLOITATION MIS HORS TENSION
PRE-REQUIS : PAS DE PRÉREQUIS



**DÉLIVRANCE D'UNE ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À**
L'ISSUE DE LA FORMATION,
SOUS RÉSERVE DU SUIVI DE LA
TOTALITÉ DE LA FORMATION



ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES :
TOUS LES 5 ANS (7 HEURES)

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Module Tronc commun N°1

- Les grandeurs électriques,
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Le principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident corporel conformément à l'Article 13.
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module Manœuvres en basse tension (BE Manœuvre)

- Les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'HABILITATION BE Manœuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.
- Les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.